

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 08620
Numéro SIREN : 801 016 015
Nom ou dénomination : SOCIETE FIDUCIAIRE PAUL BRUNIER - AUDIT & COMPTABILITE

Ce dépôt a été enregistré le 06/03/2020 sous le numéro de dépôt 12632

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 06-03-2020

N° DE DEPOT : 012632

N° GESTION : 2014B08620

N° SIREN : 801016015

DENOMINATION : SOCIETE FIDUCIAIRE PAUL BRUNIER - AUDIT & COMPTABILITE

ADRESSE : 31 rue Henri Rochefort 75017 Paris

MILLESIME : 2019

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/08/2019 12			Exercice N-1 31/08/2018 8	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	4 960	3 677	1 283	11 548	10 264	88,89
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres Immobilisations financières				49 271	49 271	100,00
Total II		4 960	3 677	1 283	60 818	59 535	97,89
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	909 796	88 925	820 871	605 756	215 115	35,51
	Autres créances	248 523		248 523	430 768	182 245	42,31
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	323 443		323 443	468 163	144 719	30,91
	Charges constatées d'avance (3)	26 633		26 633	12 241	14 391	117,56
	Total III	1 508 396	88 925	1 419 470	1 516 928	97 458	6,42
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 513 355	92 602	1 420 754	1 577 746	156 993	9,95

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/08/2019 12	Exercice N-1 31/08/2018 8	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 154 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	154 000	154 000		
	Réserves				
	Réserve légale	15 400	15 400		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	316 168		316 168	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	294 108	616 048	321 940	52.26
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	779 676	785 448	5 772	0.73
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	179 755	88 146	91 609	103.93
	Dettes fiscales et sociales	409 339	704 152	294 812	41.87
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	51 983		51 983	
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	641 078	792 298	151 220	19.09
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 420 754	1 577 746	156 993	9.95

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

641 078

792 298

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/08/2019 12			Exercice N-1 31/08/2018 8	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	2 002 097		2 002 097	2 113 166	111 069	5.26
Chiffre d'affaires NET	2 002 097		2 002 097	2 113 166	111 069	5.26
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			33 537	115 428	81 891	70.95
Autres produits			18	512	494	96.52
Total des Produits d'exploitation (I)			2 035 651	2 229 106	193 454	8.68
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			461 651	306 030	155 621	50.85
Impôts, taxes et versements assimilés			43 474	29 758	13 716	46.09
Salaires et traitements			740 312	684 930	55 382	8.09
Charges sociales			332 264	300 405	31 859	10.61
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			3 164	6 271	3 107	49.55
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			51 618	62 627	11 009	17.58
Dotations aux provisions						
Autres charges			14	725	710	98.00
Total des Charges d'exploitation (II)			1 632 497	1 390 746	241 751	17.38
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			403 154	838 359	435 205	51.91
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/08/2019 12	Exercice N-1 31/08/2018 8	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	5 031	2 113	2 918	138.09
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	5 031	2 113	2 918	138.09
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	5 031	2 113	2 918	138.09
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	408 185	840 472	432 287	51.43
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	6 396		6 396	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	6 396		6 396	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	7 100		7 100	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	7 100		7 100	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	704		704	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	113 373	224 424	111 051	49.48
Total des produits (I+III+V+VII)	2 047 078	2 231 219	184 141	8.25
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 752 970	1 615 170	137 800	8.53
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	294 108	616 048	321 940	52.26

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont Intérêts concernant les entreprises liées

1 704 1 420
4 700

ANNEXE

Exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 420 753.62 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 002 096.79 Euros et dégageant un bénéfice de 294 107.77 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/09/2018 au 31/08/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 338		
Matériel de transport	17 119		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	30 143		
TOTAL	47 262		
Prêts, autres immobilisations financières	49 271		135
TOTAL	49 271		135
TOTAL GENERAL	101 870		135

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		5 338		
Matériel de transport		17 119		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		25 183	4 960	4 960
TOTAL		42 302	4 960	4 960
Prêts, autres immobilisations financières	49 405	0		
TOTAL	49 405	0		
TOTAL GENERAL	49 405	47 640	4 960	4 960

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	5 338		5 338	
Matériel de transport	10 117	1 070	11 187	0
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	25 598	2 094	24 015	3 677
TOTAL	35 714	3 164	35 202	3 677
TOTAL GENERAL	41 052	3 164	40 539	3 677

ANNEXE

Exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	1 070				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 094				
TOTAL	3 164				
TOTAL GENERAL	3 164				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	62 627	51 618	25 321		88 925
TOTAL	62 627	51 618	25 321		88 925
TOTAL GENERAL	62 627	51 618	25 321		88 925
Dont dotations et reprises d'exploitation		51 618	25 321		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients douteux ou litigieux	53 208	53 208	
Autres créances clients	856 588	856 588	
Personnel et comptes rattachés	84	84	
Impôts sur les bénéfices	4 596	4 596	
Taxe sur la valeur ajoutée	30 339	30 339	
Groupe et associés	208 268	208 268	
Débiteurs divers	5 236	5 236	
Charges constatées d'avance	26 633	26 633	
TOTAL	1 184 952	1 184 952	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	179 755	179 755		
Personnel et comptes rattachés	93 068	93 068		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	87 822	87 822		
Taxe sur la valeur ajoutée	200 977	200 977		
Autres impôts taxes et assimilés	27 472	27 472		
Autres dettes	51 983	51 983		
TOTAL	641 078	641 078		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
	5.5000	28 000			28 000

ANNEXE

Exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire ou dégressif	1 à 4 ans
Agencements et aménagements	Linéaire ou dégressif	3 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 4 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

L'analyse de l'antériorité des créances et des retards d'encaissement conduit à déprécier certaines antériorités au cas par cas.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	4 266
Total	4 266

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	169 967
Dettes fiscales et sociales	161 354
Total	331 322

ANNEXE

Exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	26 633
Total	26 633

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	7
Employés	5
Total	12

Société Financière Paul Brunier Audit & Comptabilité
SFPB A&C
Société par Actions Simplifiée au capital de 154 000 euros
Siège social : 31 rue Henri Rochefort – 75017 Paris
801 016 01S RCS PARIS

**Extrait Procès-verbal
de l'Assemblée Générale Mixte
en date du 20 janvier 2020**

Affectation du résultat

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice, soit 294.107,77 €, de la façon suivante :

Origines du résultat à affecter :

Report à nouveau	316 168,26 €
Résultat de l'exercice	294 107,77 €

Total à affecter	610 276,03 €

Affectation proposée :

Dividendes	200 200,00 €
Report à nouveau	410 076,03 €

Total	610 276,03 €

Il sera versé aux associés un dividende de 200 200 €. Le dividende sera mis en paiement dans les meilleurs délais. Ce dividende correspond à un dividende par action de 7,15 €.

Sur le plan fiscal, conformément aux dispositions en vigueur, ce dividende ne sera pas assorti d'un avoir fiscal mais sera soumis pour les associés personnes physiques, sauf exception, à un prélèvement forfaitaire unique de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR.

La fraction du dividende concerné s'élève à 28,60 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

	Dividendes	Sommes non éligibles à abattement	Sommes éligibles à abattement
Exercice clos le 31.08.2018	299 880,00 €	299 826,45 €	53,55 €
Décision du 22.02.2018	264 600,00 €	264.590,55 €	9,45 €
Exercice clos le 31.12.2017	889 556,06 €	889 524,29 €	31,77 €
Exercice clos le 30.12.2016	/	/	/

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour Extrait certifié conforme à l'Assemblée Générale Mixte du 20 janvier 2020

Le Président



SFPB A&C
SAS au Capital de 154 000 Euros
31 rue Henri Rochefort

75017 PARIS

Rapports de la SAS BLECON ET ASSOCIÉS
Commissaire aux Comptes
Pour l'exercice clos le 31 août 2019

SAS SFPB A&C

Société par Actions Simplifiée au Capital de 154 000 €uros

31 rue Henri Rochefort

75017 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2019

Aux associés de la Société SFPB A&C,

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SFPB A&C relatifs à l'exercice clos le 31 août 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

2.1 Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des opérations suivantes :

- évaluation des immobilisations corporelles et des amortissements
- évaluation des créances et des dettes

Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus, et des informations fournies dans les notes de l'annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de Commerce.

5. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels.

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Brest, le 06 janvier 2020

SAS BLECON ET ASSOCIES
Commissaire aux Comptes



Représentée par Laurent VRILLON

SFPB Audit & Comptabilité

31 rue Henri Rochefort

75017 PARIS

Comptes Annuels

- Bilan
- Compte de Résultat
- Annexe Comptable

BILAN ACTIF

Documents soumis
au contrôle du
Commissaire aux Comptes

ACTIF		Exercice N 31/08/2019 12			Exercice N-1 31/08/2018 8	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	4 960	3 677	1 283	11 548	10 264	88.89
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières				49 271	49 271	100.00
Total II		4 960	3 677	1 283	60 818	59 535	97.89
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	909 796	88 925	820 871	605 756	215 115	35.51
	Autres créances	248 523		248 523	430 768	182 245	42.31
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	323 443		323 443	468 163	144 719	30.91
	Charges constatées d'avance (3)	26 633		26 633	12 241	14 391	117.56
	Total III	1 508 396	88 925	1 419 470	1 516 928	97 458	6.42
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 513 355	92 602	1 420 754	1 577 746	156 993	9.95

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

Documents soumis
au contrôle du
Commissaire aux Comptes

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/08/2019 12	Exercice N-1 31/08/2018 8	Ecart N / N-1 Euros %	
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 154 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	154 000	154 000		
	Réserves				
	Réserve légale	15 400	15 400		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	316 168		316 168	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	294 108	616 048	321 940	52.26
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	779 676	785 448	5 772	0.73
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	179 755	88 146	91 609	103.93
	Dettes fiscales et sociales	409 339	704 152	294 812	41.87
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	51 983		51 983	
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	641 078	792 298	151 220	19.09
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		1 420 754	1 577 746	156 993	9.95

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

641 078 792 298

Documents soumis
au contrôle du
Commissaire aux Comptes

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/08/2019 12			Exercice N-1 31/08/2018 8		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	2 002 097		2 002 097	2 113 166		111 069	5.26
Chiffre d'affaires NET	2 002 097		2 002 097	2 113 166		111 069	5.26
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			33 537	115 428		81 891	70.95
Autres produits			18	512		494	96.52
Total des Produits d'exploitation (I)			2 035 651	2 229 106		193 454	8.68
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			461 651	306 030		155 621	50.85
Impôts, taxes et versements assimilés			43 474	29 758		13 716	46.09
Salaires et traitements			740 312	684 930		55 382	8.09
Charges sociales			332 264	300 405		31 859	10.61
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			3 164	6 271		3 107	49.55
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			51 618	62 627		11 009	17.58
Dotations aux provisions							
Autres charges			14	725		710	98.00
Total des Charges d'exploitation (II)			1 632 497	1 390 746		241 751	17.38
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			403 154	838 359		435 205	51.91
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

Documents soumis
au contrôle du
Commissaire aux Comptes

	Exercice N 31/08/2019 12	Exercice N-1 31/08/2018 8	Ecart N / N-1 Euros %	
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	5 031	2 113	2 918	138.09
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	5 031	2 113	2 918	138.09
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	5 031	2 113	2 918	138.09
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	408 185	840 472	432 287	51.43
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	6 396		6 396	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	6 396		6 396	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	7 100		7 100	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	7 100		7 100	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	704		704	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	113 373	224 424	111 051	49.48
Total des produits (I+III+V+VII)	2 047 078	2 231 219	184 141	8.25
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 752 970	1 615 170	137 800	8.53
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	294 108	616 048	321 940	52.26

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
[3] Dont produits concernant les entreprises liées
[4] Dont intérêts concernant les entreprises liées

1 704 1 420
4 700

ANNEXE

Exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 420 753.62 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 002 096.79 Euros et dégageant un bénéfice de 294 107.77 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/09/2018 au 31/08/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/2)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Documents soumis
au contrôle du
Commissaire aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 338		
Matériel de transport	17 119		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	30 143		
TOTAL	47 262		
Prêts, autres immobilisations financières	49 271		135
TOTAL	49 271		135
TOTAL GENERAL	101 870		135

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		5 338		
Matériel de transport		17 119		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		25 183	4 960	4 960
TOTAL		42 302	4 960	4 960
Prêts, autres immobilisations financières	49 405	0		
TOTAL	49 405	0		
TOTAL GENERAL	49 405	47 640	4 960	4 960

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	5 338		5 338	
Matériel de transport	10 117	1 070	11 187	0
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	25 598	2 094	24 015	3 677
TOTAL	35 714	3 164	35 202	3 677
TOTAL GENERAL	41 052	3 164	40 539	3 677

Documents soumis
au contrôle du
Commissaire aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	1 070				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 094				
TOTAL	3 164				
TOTAL GENERAL	3 164				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	62 627	51 618	25 321		88 925
TOTAL	62 627	51 618	25 321		88 925
TOTAL GENERAL	62 627	51 618	25 321		88 925
Dont dotations et reprises d'exploitation		51 618	25 321		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients douteux ou litigieux	53 208	53 208	
Autres créances clients	856 588	856 588	
Personnel et comptes rattachés	84	84	
Impôts sur les bénéfices	4 596	4 596	
Taxe sur la valeur ajoutée	30 339	30 339	
Groupe et associés	208 268	208 268	
Débiteurs divers	5 236	5 236	
Charges constatées d'avance	26 633	26 633	
TOTAL	1 184 952	1 184 952	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	179 755	179 755		
Personnel et comptes rattachés	93 068	93 068		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	87 822	87 822		
Taxe sur la valeur ajoutée	200 977	200 977		
Autres impôts taxes et assimilés	27 472	27 472		
Autres dettes	51 983	51 983		
TOTAL	641 078	641 078		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
	5.5000	28 000			28 000

ANNEXE

Exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019

Documents soumis
au contrôle du
Commissaire aux comptes

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire ou dégressif	1 à 4 ans
Agencements et aménagements	Linéaire ou dégressif	3 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 4 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
L'analyse de l'antériorité des créances et des retards d'encaissement conduit à déprécier certaines antériorités au cas par cas.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	4 266
Total	4 266

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	169 967
Dettes fiscales et sociales	161 354
Total	331 322

ANNEXE

Exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019

Documents soumis
au contrôle du
Commissaire aux comptes

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	26 633
Total	26 633

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	7
Employés	5
Total	12

SAS SFPB A&C

Société par Actions Simplifiée au Capital de 154 000 €uros

31 rue Henri Rochefort

75017 PARIS

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2019

Aux associés de la Société SFPB A&C,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions.

Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

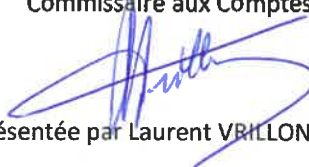
Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

Fait à Brest, le 06 janvier 2020

SAS BLECON ET ASSOCIÉS
Commissaire aux Comptes



Représentée par Laurent VRILLON